

7121 – Budget primitif – délibéré avec budget

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

12 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de M. Bouleau, Maire

Etaient présents :

M. Greuin, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart, Mmes Flandry, Constantin, M. Colpin, Adjoint

Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, M. Damon, Mme Cadier, M. Pelloille, Mmes

Escandon, Chevallier, MM. Dahmani, Delage, Hidas, Mme Pedro, M. Ravoyard, Mmes de Crémiers, Charentus, M.

Cerveau, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes : Mmes Pereira et Bremond

Nombre de Conseillers

En exercice 33
 Présents 28
 Votants 31

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cammal à M. Greuin

M. Cornée à Mme Constantin

M. Delief à M. Bouleau

Secrétaire de séance : Mme Bourdin

Délibération n° 2019/126

OBJET : Vote du budget primitif 2020 du budget annexe du transport à vocation sociale

Vu l'instruction comptable M43,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4,

Le budget primitif 2020 du service du transport à vocation sociale s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 143 280 €.

La section de fonctionnement s'élève à 125 280 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
77	Produits exceptionnels (subvention de la Ville)		125 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		280,00 €
002	Excédent reporté		
011	Charges à caractère général	20 000,00 €	
012	Charges de personnel	86 780,00 €	
66	Charges financières	500,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 000,00 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	125 280,00 €	125 280,00 €

La section d'investissement s'élève à 18 000 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		18 000,00 €
001	Excédent reporté		
16	Emprunts et dettes assimilées	7 700,00 €	
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	10 020,00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	280,00 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT	18 000,00 €	18 000,00 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- après en avoir délibéré,
- sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 10 décembre 2019,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés (5 abstentions : Mme de Crémiers, M. Hidas, Mme de Metz, M. Damon et Mme Bourdin)

- **APPROUVE** le budget primitif 2020 du transport à vocation sociale tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 20 décembre 2019

Pour extrait conforme
à Gien, le 31 décembre 2019

Le Maire,
Christian BOULEAU

